

---

## Termes de références Commissariat aux comptes Exercice 2024

---

Association Meilleur Avenir pour Nos Enfants (AMANE) est une organisation marocaine à but non lucratif, apolitique et non confessionnelle qui promeut les droits des enfants et lutte contre toutes formes de violences - en particulier sexuelles - à l'encontre de tous les enfants au Maroc. Depuis 2009, l'association accompagne ainsi des acteurs associatifs et institutionnels de la protection de l'enfance, dans un souci permanent de pérenniser leurs interventions, dans le respect de l'intérêt supérieur de l'enfant.

AMANE agit conformément à son plan stratégique 2022-2026 qui met l'accent sur 4 axes principaux, à savoir :

- **Le Renforcement des capacités** des professionnels de la protection de l'enfance et de l'enseignement à travers la mise à disposition d'outils de travail, les formations en cascade et par les pairs et le coaching, sur le phénomène des violences, les normes sociales et le renforcement organisationnel des associations ;
- **La sensibilisation des enfants, des parents et du grand public** aux droits des enfants et au phénomène des violences, en promouvant des conduites d'autoprotection, des normes sociales protectrices, et en luttant contre les stéréotypes de genre ;
- **Les analyses contextualisées** sur le phénomène des violences sexuelles et des violences basées sur le genre à l'égard des enfants au Maroc ou encore sur les dispositions légales marocaines relatives à l'exploitation sexuelle des enfants, afin de baser ses interventions sur des données rigoureuses ;
- **Le plaidoyer au sein d'alliances nationales et internationales** pour porter des recommandations visant l'évolution des cadres juridiques, réglementaires et légaux en lien avec la protection des enfants

En plus de ses organes de gestion statutaire, AMANE est gérée au quotidien par une équipe de professionnels composée actuellement de 11 salarié-e-s, qui exécute et met en œuvre le programme de l'association en alignement avec la stratégie de l'organisation, les orientations de ses instances de gouvernance et en conformité avec son manuel de procédures et ses outils de gestion.

L'équipe opérationnelle est dirigée et agit sous la responsabilité de la Directrice exécutive de l'association.

### Contexte

Dans le cadre de son mandat, AMANE a établi des relations privilégiées avec ses partenaires et bailleurs de fonds basées sur la transparence et la bonne utilisation des fonds qu'elle reçoit.

Aussi, AMANE procède chaque année à la reddition des comptes financiers et à leur audit par des professionnels externes.

### **Objectif de la mission**

L'objectif de cet audit est de procéder à une revue des opérations et processus comptables de l'association. Il consiste à s'assurer de l'efficacité des mesures de contrôle interne et du système comptable mise en place par l'association.

Il vise également à vérifier que toutes les opérations et/ou les conséquences financières de tout accord/contrat qui auraient dû être enregistrées dans les livres comptables de l'association le sont effectivement et sont correctement reflétées dans les états financiers.

### **Périmètre de la mission d'Audit**

L'audit devra couvrir les aspects suivants :

- Procéder à un diagnostic du système de contrôle interne de l'association et identifier ses éventuelles faiblesses et dysfonctionnements ;
- Contrôler et vérifier les comptes de l'exercice 2024 ;
- Faire la revue analytique de la gestion financière des projets ;
- Vérifier le degré du respect des dispositions juridiques et fiscales par l'association et déterminer les risques qui peuvent en découler.

### **Processus de Vérification et Méthodologie :**

Le prestataire devra proposer une note méthodologique détaillant la méthodologie d'échantillonnage assurant la représentativité des dépenses à contrôler.

### **Etendue de la mission**

Les travaux de l'audit s'étendent aux comptes de l'exercice ouverts au 1 janvier 2024 et clos le 31 décembre 2024.

### **Date de la mission**

La mission devra se dérouler à compter du 10 Février 2025.

### **Résultats escomptés**

A l'issue de la mission, l'auditeur devra :

- 1- **Remettre à AMANE un rapport** contenant :
  - Une opinion sur les états de synthèse et des comptes de l'exercice 2024 avant le 10/03/2025 ;
  - Des recommandations visant l'amélioration des procédures du contrôle interne et le système de gestion financière de l'association en général avant le 10/03/2025, en indiquant leur degré de priorité ;
  - Un plan d'action pour la mise en œuvre de ces recommandations avant le 15/03/2025.
- 2- **Tenir une réunion de clôture** avec AMANE (Président, Directrice et RAF) pour discuter des recommandations émises et du plan d'action d'amélioration.

### **Dossier de candidature**

Le dossier de candidature doit comprendre :

- l'offre technique comprenant une note méthodologique et un calendrier d'exécution.
- l'offre financière en TTC libellée en MAD avec un échéancier de paiement.
- les CV des membres de l'équipe qui se chargeront de la mission d'audit (la composition de l'équipe aura valeur d'engagement contractuel).
- les références de missions antérieures réalisées auprès d'associations (avec les contacts des mandataires). Joindre une ou plusieurs lettres de recommandation constitue un plus.

**Date limite :**

Les cabinets intéressés sont invités à soumettre leurs propositions complètes avant le 12/01/2025 à 18h par e-mail aux adresses suivantes : [caf@amanemena.org](mailto:caf@amanemena.org) et [raf.amane2024@gmail.com](mailto:raf.amane2024@gmail.com)

Amane ne tolère aucun comportement qui contreviendrait aux droits des enfants et à leur intégrité. Le/la candidat.e retenu.e devra se conformer à la politique d'AMANE en matière de protection de l'enfance et de lutte contre toutes formes de violences faites aux enfants, notamment sexuelles.